



## Compte rendu du Conseil d'Administration

Mardi 19 janvier 2021 – par visio

### Membres du CA présents :

Valérie Ardouin  
Loïc Arthur  
Marie Balandraux  
Christophe Bourga  
Nicolas Doué  
Paul Egurbide  
Thomas Larqué  
Stéphane Massera  
Martine Richard

### Membres du CA excusés :

Aude Guénolé  
Sylvie Quiblier  
Jean-Marc Rigal

### Ordre du jour

1. Points sur les activités (Valérie / Thomas / Loïc / Stéphane / Nicolas)
2. Contrôle des EPI
3. Réflexion sur le changement de fédération
4. Point sur les subventions et le budget matériel
5. Questions diverses
  - formations
  - conventions
  - liste des encadrants
6. Date du prochain CA



## 1. Points sur les activités (Valérie / Thomas / Loïc / Stéphane / Nicolas)

### Rando [Valérie]

Très peu de sorties proposées du fait de la majorité des encadrants qui préfèrent rester en retrait tant que le gros de la crise sanitaire n'est pas passée. Les conditions de "liberté" variant de semaine en semaine, il est difficile de prévoir des sorties à l'avance et avec un couvre-feu à 18h00, ça réduit le champ des possibilités ... d'où le peu de sorties proposées.

### Escalade [Stéphane]

L'escalade en salle pour les adultes est toujours interdite (dernier créneau adulte le 8 octobre 2020). Seuls les cours enfants ont été maintenus les 16 et 18 décembre, et depuis le début de l'année scolaire. Les annonces gouvernementales du jeudi 14 janvier ne permettent pas de continuer l'escalade en salle, ni pour les adultes, ni pour les enfants.

### Alpinisme/ski de rando [Thomas]

Il y a eu une sortie le we dernier, mais ces sorties ski sont très dépendantes de la météo et donc difficilement programmables à l'avance. En partant tôt le matin (6h30) le retour à 17h à Toulouse reste possible. Comme pour la rando, une partie des encadrants souhaite se mettre en retrait.

### Canyon [Nicolas]

C'est la trêve hivernale, donc pas de sortie.

Il n'est pas possible pour le moment de programmer des séances formations en SAE cet hiver (pratique interdite en intérieur pour les adultes en raison de la Covid-19).

Lorsque les conditions météorologiques le permettront, des sorties formations à la journée seront proposées le week-end, dans des canyons adaptés, pour permettre aux personnes en train de devenir autonomes de progresser.

Les premières sorties (hors formation) sont prévues pour le mois de mai, si les conditions sanitaires le permettent.

**Le CA acte le maintien des sorties** dans les limites imposées par la loi : groupe de 6 au maximum (encadrant inclus) et covoiturage avec 3 personnes max par voiture (masques et nettoyage).

*Rappel : bien envoyer les fiches de sortie au président et les afficher sur le programme du site.*

## 2. Contrôle des EPI

[Valérie] EPI **rando** Réalisé le 28 décembre dernier. On est en cours pour la mise au propre sur les nouvelles fiches.

[Stéphane] Les EPI de la **salle de Ramonville** ont été vérifiés jeudi 14 janvier, en 1h30 chrono, grâce à la bonne volonté de 5 initiateurs. Il reste la fiche de vie des cordes neuves à rédiger (cordes mises en service en septembre 2020), et les sangles des dégaines à demeure au mur n'ont pas pu être vérifiées.



**[Nicolas]** Le contrôle des EPI **canyon** est en cours. Il a été réalisé pour les baudriers (incluant leurs descendeurs &longes) et les casques. Il reste les cordes à contrôler.

**[Christophe]** Les EPI de la **salle de permanence** ont été contrôlés en majorité, reste un peu de matériel alpinisme, en particulier coinceurs et cordes.

**[Loïc]** Les EPI de la **salle de Castanet** seront contrôlés au moment de la réouverture de la salle.

### 3. Réflexion sur le changement de fédération

Suite au point déjà abordé au dernier CA, et après renseignements pris auprès d'autres clubs, le passage de la FFME à la FFCAM (seule autre fédération couvrant l'ensemble de nos activités de montagne) n'offre pas d'intérêt :

- Une option consisterait à devenir une section du CAF de Toulouse avec un montant d'adhésion comparable au nôtre, avec les conséquences suivantes :
  - o Accès à toutes les sorties du CAF de Toulouse,
  - o accès à 6 salles d'escalade (payant : 100 €/trimestre, sur inscription)
  - o budget : les ressources sont décidées par le CAF de Toulouse. De plus on apparaîtrait comme une section d'un club de Toulouse et non plus comme une association indépendante ramonvilloise,
- Une autre option serait d'être un club indépendant FFCAM mais l'avantage financier n'est pas évident, sans parler de la reconnaissance par la FFCAM des formations FFME de nos encadrants. Cela ne nous aidera pas au montage du dossier de la rénovation du mur.

**Le CA acte le maintien de l'affiliation du club à la FFME**, au vu des différents éléments présentés.

### 4. Point sur les subventions et le budget matériel

#### **[Christophe]**

**4.1.** Projet FFME multi activités : notre projet de formation en alpinisme a été refusé sur le motif de 'trop peu d'éléments fournis'.

**4.2.** On a reçu du Département 600 euros en décembre sur note demande de 2019. On n'a pas fait de demande cette année compte tenu de la suspension de nos activités (et donc de nos dépenses) due à la crise sanitaire.



**4.3.** La Région nous octroie une subvention de 1 500 euros sur la demande déposée en septembre 2020. On attend le courrier sur les modalités de remboursement qui se fera sur présentation de factures. On peut donc procéder aux achats nécessaires :

- une ou deux paires de raquettes (il n'en reste que 4 paires, mais vu le peu de sorties cette année on peut attendre pour la 2<sup>ème</sup> paire)
- 5 assureurs
- 3 baudriers
- une balise de détresse

Les demandes à la Région peuvent se faire au fil de l'eau donc il on attend d'avoir justifié la subvention reçue avant d'en redéposer une.

*Remarque annexe :* Dans le placard une dizaine de DVA analogiques sont marqués 'réformés' (cf. CA en 2017 au cours duquel pas de solution satisfaisante trouvée, en termes de sécurité, pour les 'écouler'). Le Vieux Campeur récupère certaines marques pour recyclage : on leur portera les nôtres et on avisera selon qu'ils les reprennent ou pas.

## 5. Questions diverses

### 5.1. Formations

Rien de très nouveau par rapport au dernier CA :

- 2 validations SNE sont en bonne voie (reste 1 journée pratique pour l'une et validation théorique acquise pour l'autre).
- côté rando : 20 journées de co-encadrant à effectuer pour finaliser un dossier VAE auprès de la FFME pour une personne diplômé CAF qui ne souhaite pas refaire tout le cursus de formation FFME.

### 5.2. Conventions

**Berges de la Garonne** (mur escalade) : la CAF nous demande 50 euros de participation ainsi que nos jours d'accès (la CAF a du passé une convention payante d'occupation du domaine public).

On peut leur proposer un don en nature : les vieilles prises d'escalade dont on ne se servira plus.

**Le CA acte ce don de prises d'escalade ou, s'ils refusent le don, le paiement de 50 euros**

**Ecole d'ostéopathie (CSO)** : ont contacté le club lors du forum des associations pour proposer des tarifs préférentiels aux membres du club et à leur famille : le but est de permettre aux étudiants de pratiquer le plus possible, la consultation serait de 10 euros au lieu de 20 euros. L'école est sur le site du Parc technologique de Ramonville.

**Le CA donne son accord pour signer cette convention** : faire ensuite un mail aux adhérents, le noter au rapport d'activités et l'indiquer sur le site web.



**Convention avec Sensactifs** : la responsable de Sensactifs doit nous faire parvenir la copie de la convention

**Vivre A Ramonville** : la procédure pour les annonces des associations a changé : Christophe envoie à Valérie les nouvelles formalités.

### 5.3. Liste des encadrants

Nécessité d'une mise à jour pour actualiser : le groupe de diffusion encadrants par activité, les infos encadrants auprès de la FFME et l'affichage sur le site web.

Chaque responsable d'activités envoie à Martine les fichiers Excel qu'ils ont reçus avec les indications pour la mise à jour.

Fait en séance par Valérie pour la rando, par Thomas pour le ski et par Nicolas pour le canyoning.

Vu le contexte sanitaire on n'expurge pas encore la liste de diffusion des actualités du club des personnes non encore réinscrites.

Suppression du groupe Google obsolète intitulé 'Montagne Ramonville' datant de 2007 à 2011.

### 5.4. Cours enfants

Après échanges le CA acte :

- Si les BE ne reçoivent pas d'indemnisation du fait qu'ils ne peuvent pas fournir leurs prestations, le club s'engage à les payer par solidarité. Merci à Sylvie de faire le point avec eux régulièrement à ce sujet.
- La possibilité d'un remboursement partiel aux parents est envisagée, sera évaluée fin mai avant la fermeture comptable et sera présentée lors de l'AG.

**Côté adulte** une demande de remboursement a été déposée : réponse négative en lien avec la décision du CA du 1/7/2020 (la fédération ne rembourse pas les adhésions). En revanche possibilité de réduire la cotisation club et/ou salle l'an prochain pour les réinscriptions. Ce point sera au prochain sera discuté au prochain CA sur la base de données chiffrées des finances du club.

### 5.5. Projet mur escalade Ramonville

Christophe rencontrera la semaine prochaine Philippe LeGal le nouveau responsable secteur sport de la marie de Ramonville arrivé début janvier.

### 5.6. Utilisation de notre mailing liste actualités

Autorisation donnée à Loïc de diffuser pour le compte d'une adhérente/initiatrice escalade une invitation à volontaires pour sa pratique de la réflexologie plantaire

## 6 - Date du prochain CA

**Prochain CA le mardi 16 mars à 19h par visio**

*Fin du CA à 20h55*